



**NAMUR  
CAPITALE**



Wallonie

Informations notariales

Hôtel de Ville  
Aile A – 2ème étage  
Esplanade de l'Hôtel de Ville, n°1  
5000 Namur

Cellule Procédures préalables :  
081/246.547 ou 081/246.505

Accueil général Urbanisme :  
du lundi au jeudi : 081/246.347  
Fax : 081/246.590  
Courriel : [urbanisme@ville.namur.be](mailto:urbanisme@ville.namur.be)  
Accueil général Hôtel de Ville :  
081/246.246  
Site internet : [www.namur.be](http://www.namur.be)

WATILLON & HAMES - Notaires  
associés  
Rue Yvonne Perin , 1  
5100 Jambes

Délivré à Namur, le **24 -02- 2023**

### INFORMATIONS NOTARIALES

(Art. D.IV.97 du Code du Développement Territorial)

Date de réception de la demande : 17/02/2023

V/réf. : **HP-2050604-vw**

Référence dossier : Notaires/27875/2023

Votre correspondant-e : N. GODART

Maître·s,

En réponse à votre demande d'informations mieux identifiée ci-avant, nous avons l'honneur de vous adresser, au verso de la présente, les informations visées à l'article D.IV.99 §1 du Code du Développement Territorial.

Nous vous informons que notre Département de Gestion Financière vous réclamera prochainement la somme de 80€ pour la délivrance de ces informations conformément à la redevance adoptée par le Conseil communal en sa séance du 03 septembre 2019.

Pour tous renseignements complémentaires en matière de salubrité ou de permis de location, veuillez contacter directement nos collègues du Service Logement au 081/247.246.

Nous vous prions d'agréer, Maître·s, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Directrice Générale,  
Par délégation,  
L'agent·e traitant·e délégué·e

  
N. GODART

Po Pour le Bourgmestre,  
Par délégation,  
L'Echevine,

  
St. SCAILQUIN

**Tanguy AUSPERT**  
Echevin

## Informations notariales

1) Bien situé à SAINT-SERVAIS, Rue de Bricgnot n°17, paraissant cadastré section A n°159C4 et appartenant à l....., ..... Date de construction : Entre 1919 et 1930 - Statut urbanistique du bien : Maison unifamiliale.

### Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: /

- en "Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

2° dans un périmètre de Schéma d'Orientation Local qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité:

Numéro	Zones	Dates d'approbations
SS3028-3	zone d'habitations unifamiliales, zones d'annexes, zone de cours et jardins	04/07/2005

- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.

- Le bien en cause a fait l'objet d'un permis d'urbanisme:

Date	Objet du permis
11/10/2022	Régularisation d'annexes

- Le bien est situé en "Classe B+ de 20 à 30 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal.

- Le bien est repris à l'Atlas des voiries.

### Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Plan d'alignement nmss026